

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : TRAXODENT.  
N° d'article (utilisateur) : TRASTRT-2 TRABOI-7 TRAPACK-25.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produit dentaire.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : ITENA CLINICAL  
Rue: 83, Avenue Foch  
Code postal/Ville: 75116 Paris  
Pays: France  
Téléphone: [+33 1 45 91 30 06](tel:+33145913006)  
Fax: [+ 33 1 45 91 61 31](tel:+33145916131)  
Email: [contact@itena-clinical.com](mailto:contact@itena-clinical.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

France : + 33 (0)1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Mentions de danger (H)
 Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
 Eye Dam. 1	Provoque des lésions oculaires graves.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Identificateurs du produit	-
Mentions de danger	H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	-
Mises en garde - Généralités	-
Mises en garde - Prévention	P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Mises en garde - Réponse

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mises en garde - Stockage

-

Mises en garde - Élimination

-

### 2.3. Autres dangers

Pas de données disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
Aluminium chloride, hexahydrate N°CAS : 7784-13-6 N°EC : N°IDX :	15.0% C 35.0%	Skin Corr. 1A : H314 Eye Dam. 1 : H318	-	-
silicon dioxide N°CAS : 7631-86-9 N°EC : 231-545-4 N°IDX :	5.0% C 10.0%	Skin Irrit. 2 : H315 Eye Irrit. 2 : H319 STOT SE 3 : H335	-	-
potassium (E,E)-hexa-2,4-dienoate N°CAS : 24634-61-5 N°EC : 246-376-1 N°IDX : 019-003-00-3	0.0% C 2.5%	Eye Irrit. 2 : H319	-	-

### 3.2. Mélanges

Pas de données disponibles

### 3.3. Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible). Transporter la victime hors de la zone de danger. Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte. Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Fournir de l'air frais.
- Après contact avec la peau : En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Eau.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en tenant les paupières ouvertes et consulter un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau. Utiliser des moyens qui convient à l'environnement.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Pas de données disponibles

### 5.4. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles. Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets. Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination. Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

### 6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7. Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

### 6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Dans les environs immédiats de la zone de travail, il faut: Installer une douche oculaire et indiquer convenablement son emplacement. Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter les consignes d'utilisation.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas de données disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique appropriées

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

#### Équipement de protection individuelle



Protection des yeux et du visage : Porter un équipement de protection oculaire.  
Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protection latérale.

Protection de la peau : Protection des mains: Type de gants appropriés: NBR (caoutchouc nitrile). Latex, vinyle.  
Protection des mains: Remarque: La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail. Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.  
Protection des mains: Porter des gants de protection.  
Protection du corps: Porter des vêtements de protection.

Protection respiratoire : Protection respiratoire nécessaire: Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.  
Remarque: La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé. Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres. Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

### 8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Liquide
Couleur :	jaune clair
Odeur :	Sans odeur
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles
PH :	
Point de fusion/point de congélation :	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	400 °C
Point d'éclair :	°C
Taux d'évaporation :	
Inflammabilité :	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	
Densité de vapeur :	
Densité relative :	
Solubilité(s) :	
Coefficient de partage: n-octanol / eau (journal KOC) :	
Température d'auto-inflammabilité :	
Température de décomposition :	
Viscosité :	
Propriétés explosives :	
Propriétés comburantes :	

### 9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur extrême.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les utilisations prévues.

### 10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Toxicité orale aiguë

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

##### silicon dioxide (CAS: 7631-86-9)

Species : Rat  
Guideline : OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

subendpoint	Opérateur	Valeur	Units
LD50	=	10000	mg/kg bw

##### potassium (E,E)-hexa-2,4-dienoate (CAS: 24634-61-5)

Species : Rat

subendpoint	Opérateur	Valeur	Units
LD50	=	3750	mg/kg bw

##### potassium nitrate (CAS: 7757-79-1)

Species : Rat

subendpoint	Opérateur	Valeur	Units
LD50	=	3750	mg/kg bw

### 11.2. Toxicité cutanée aiguë

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

##### silicon dioxide (CAS: 7631-86-9)

Species : Rabbit  
Guideline : OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

subendpoint	Opérateur	Valeur	Units
LD50	=	5000	mg/kg bw

### 11.3. Toxicité aiguë par inhalation

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

##### silicon dioxide (CAS: 7631-86-9)

Species : Rat  
Guideline : OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)  
Exposure duration/value : 4  
Exposure duration/unit : h

subendpoint	Results/Sex	Opérateur	Valeur	Units
CL50:	-	>	140-2000	mg/L

Conclusion : Maximum attainable concentration, mortality does not appear.

### 11.4. Corrosion cutanée

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

### 11.5. Lésions oculaires

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

### 11.6. Sensibilisation de la peau

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

### 11.7. STOT RE

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

### 11.8. STOT SE

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

### 11.9. Carcinogénicité

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

**silicon dioxide (CAS: 7631-86-9)**

subendpoint	Results/Sex	Opérateur	Valeur	Units
-	-	-	3	-

### 11.10. Toxicité pour la reproduction et le développement

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

### 11.11. Genotoxicity

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

#### Informations complémentaires

Aucune information disponible.

#### Substances

Pas de données disponibles

#### Données sur le mélange

Aucune information disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aquatique court terme

#### Substances

**silicon dioxide (CAS: 7631-86-9)**

Animals/category : Crustacea  
Species : Daphnia pulex (water flea)  
Guideline : OECD 202

subendpoint	Valeur	Units
EC50	> 1000	mg/L

**potassium nitrate (CAS: 7757-79-1)**

Animals/category : Crustacea  
Species : Daphnia pulex (water flea)

subendpoint	Valeur	Units
EC50	228	mg/L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

#### 12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages

Options de traitement des déchets: Élimination appropriée / Produit: Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Options de traitement des déchets: Élimination appropriée / Emballage: Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

#### 13.2. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Non soumis à la réglementation.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Pas de données disponibles

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de données disponibles

#### 14.4. Groupe d'emballage

Pas de données disponibles

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas de données disponibles

#### 14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de données disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

#### 15.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### SECTION 16: Autres informations

Date de création : 11/04/2017

Date de version : 11/04/2017

Date d'impression : 14/06/2017

#### 16.1. Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

## 16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables. ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer. N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service. CLP: Classification, étiquetage et emballage. IATA : International Air Transport Association. IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses. DPD : Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC : Numéro Commission européenne. VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

## 16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

## 16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

## 16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

## 16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## 16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.